

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Précolaire et 1er cycle de l'enseignement de base
(Nouveaux élèves)

DESIGNATION	MODALITES DE REGLEMENT (1)			
	COUT ANNUEL	1 ^{er} trimestre à l'inscription	2ème trimestre (avant le 01/12/2017)	3ème trimestre (avant le 01/03/2017)
TEST D'ENTREE pour le préscolaire	A régler directement auprès du psychologue			
DROIT DE 1ère INSCRIPTION	318 DT	318 DT		
DROIT DE REINSCRIPTION Préscolaire / Primaire	265 DT			265 DT
SCOLARITE PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE • BADGE inclus (à renouveler en cas de perte ou de dommage au tarif de 12 DT)	4265 DT	1355 DT	1455 DT	1455 DT
FOURNITURES PEDAGOGIQUES (TP et travaux manuels) • tarif préscolaire : • tarif primaire :	200 DT 150 DT	200 DT 150 DT		
SERVICE PANIER - encadrement	400 DT	200 DT	200 DT	
Cantine - 4 repas/semaine : - Encadrement - Catering (2)	400 DT 970 DT	200 DT 520 DT	200 DT 450 DT	
GARDERIE (préscolaire et 1e année)	400 DT	200 DT	200 DT	

(1) Règlements mensuels acceptés sous conditions.

En cas de désistement tous ces droits et frais ne seront ni remboursables ni transférables à d'autres personnes ou à d'autres frais. L'absence de paiement dans les délais impartis entraîne l'exclusion temporaire de l'élève puis sa radiation de l'établissement.

(2) Chèque à libeller au nom de la société « Multicatering »

BADGE : Les élèves doivent tous porter le badge réglementaire le jour de la rentrée et le conserver en bon état.

TABLIER ET TENUE DE SPORT : Tous les élèves sont tenus de porter exclusivement le tablier uniforme de l'école dès le 1er jour de la rentrée. Dès la 1^{ère} année primaire, ils sont également tenus de porter les tenues réglementaires de sport. Ils seront à acquérir à l'économat **lors de l'inscription définitive**. Il est conseillé d'amener l'enfant pour les essayages, les vêtements vendus ne pouvant être échangés. **AUCUNE VENTE NE SERA EFFECTUEE EN AOUT ET SEPTEMBRE 2017.**

FOURNITURES SCOLAIRES : Toutes les fournitures scolaires nécessaires aux activités manuelles sont fournies par l'école. Pour les manuels scolaires, se référer à la liste de chaque classe Les cartables à roulettes ne sont tolérés que s'ils comportent des sangles afin d'être portés sur le dos. **Afin d'alléger les cartables des élèves, les livres sont à apporter en classe le 2^{ème} jour de la rentrée.**

SERVICES CANTINE ET PANIER : Les réservations doivent avoir lieu dès l'inscription. Ouverture le second jour de la rentrée scolaire.

Rentrée scolaire : Se référer à la date officielle annoncée par le Ministère de l'Education, étant précisé que le 1er jour les cours cesseront à 12h.